

# Subvention pour un récupérateur d'eau

21 février 2024

Dans le cadre de sa politique développement durable et de préservation de la ressource eau, la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire accompagne les Sébastienais pour l'achat de récupérateurs d'eau aériens. Conformément à la délibération adoptée en conseil municipal le 20 février 2024, la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire propose un dispositif d'aide financière ouvert à partir du 1er mars 2024.

## Récupérateurs d'eau subventionnés

- Un récupérateur d'une capacité de **300 litres minimum** pour les propriétaires ou locataires autorisés de maison individuelle
- Un récupérateur d'une capacité de **1000 litres minimum** pour les copropriétés privées
- Les dispositifs éligibles sont des **récupérateurs fermés** empêchant la propagation des moustiques

## Aide financière

Sous réserve du respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées dans le présent formulaire, la Ville verse au bénéficiaire une aide financière fixée à :

**50 % du coût d'achat TTC du récupérateur d'eau de pluie, plafonné à 50 € par récupérateur acquis à partir du 1<sup>er</sup> mars 2024.**

## Formulaire de demande

Pour en bénéficier, vous devez compléter le formulaire ci-dessous en joignant **l'intégralité des pièces demandées**.

Le dossier est également disponible en téléchargement. Il doit être renvoyé par courrier au service Développement Durable à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – Place Marcellin Verbe – 44230 Saint-Sébastien-sur -Loire

**Tout dossier incomplet sera refusé et retourné.**

## INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR

(Nécessaire)
<input type="checkbox"/> Particulier

Copropriété privée

Prénom  Nom

Adresse(Nécessaire)

Adresse postale  Adresse ligne 2  
 Ville  Code Postal

Téléphone(Nécessaire)

E-mail(Nécessaire)

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné (e) (Nom, Prénom)(Nécessaire)

En qualité de (particulier, président de copropriété, syndic,...)(Nécessaire)

Merci de cocher les cases suivantes :(Nécessaire)

- Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur ce dossier de demande d'aide financière pour l'acquisition d'un récupérateur ainsi que la sincérité des pièces jointes ;
- Déclare sur l'honneur n'avoir déposé qu'une demande de subvention ;
- Atteste que je suis bien l'acquéreur du récupérateur ;
- Autorise la Ville à utiliser les photographies jointes dans les documents de communication de la Ville visant à promouvoir la politique municipale en faveur de la sobriété en eau ;
- M'engage à apporter la preuve aux services de la Ville qui en feraient la demande que le récupérateur est bien installé dans ma propriété à Saint-Sébastien-sur-Loire et à autoriser la vérification par les services municipaux.
- En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour ma demande d'aide financière pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

[Tout sélectionner](#)

## VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

Volume du récupérateur en litres :(Nécessaire)

Prix TTC en euros :(Nécessaire)

## DOCUMENTS À FOURNIR

(jpg ou pdf)

Justificatif d'identité : copie de la CNI, du passeport ou du permis de conduire du demandeur(Nécessaire)

[Choose a file](#)

Taille max. des fichiers : 10 MB.

Justificatif de domicile(Nécessaire)

[Choose a file](#)

Taille max. des fichiers : 10 MB.

Relevé d'Identité Bancaire(Nécessaire)

[Choose a file](#)

Taille max. des fichiers : 10 MB.

Facture d'achat datée à partir du 1er mars 2024, avec indication du volume de l'équipement(Nécessaire)

Choose a file

Taille max. des fichiers : 10 MB.

Deux photographies de l'installation(Nécessaire)

Déposer les fichiers ici ou [Sélectionnez des fichiers](#)

Taille max. des fichiers : 10 MB.

Avertissement RGPD(Nécessaire)

J'accepte la politique de confidentialité.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vos données seront effacées au bout d'un an.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le délégué à la protection des données (dpo@saintsebastien.fr).

Ville de Saint-Saint-Sébastien-sur-Loire  
BP 63329  
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex

Envoyer

## Contact

### Développement durable

Hôtel de Ville

Place Marcellin Verbe.

BP 63 329

44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex

02 40 80 85 04

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

## Documents à télécharger

- [Formulaire récupérateur d'eau 2024](#)  
[pdf | 335.63 Ko](#)

■

- [Contact](#)
- [Documents](#)